

Suivi des plages 2024

Fiche communale d'Agde

Informations générales

Commune : Agde

Maire : Sébastien Frey

Intercommunalité : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

Président : Sébastien Frey

Stratégie locale (SLGITC) : en cours d'élaboration par le SCoT du Biterrois

Ouvrages actuels sur le littoral : 8 épis ; 20 brise-lames ; 1 butée de pied en enrochements ; 4 digues portuaires ; 1 éperon rocheux ; 2 jetées

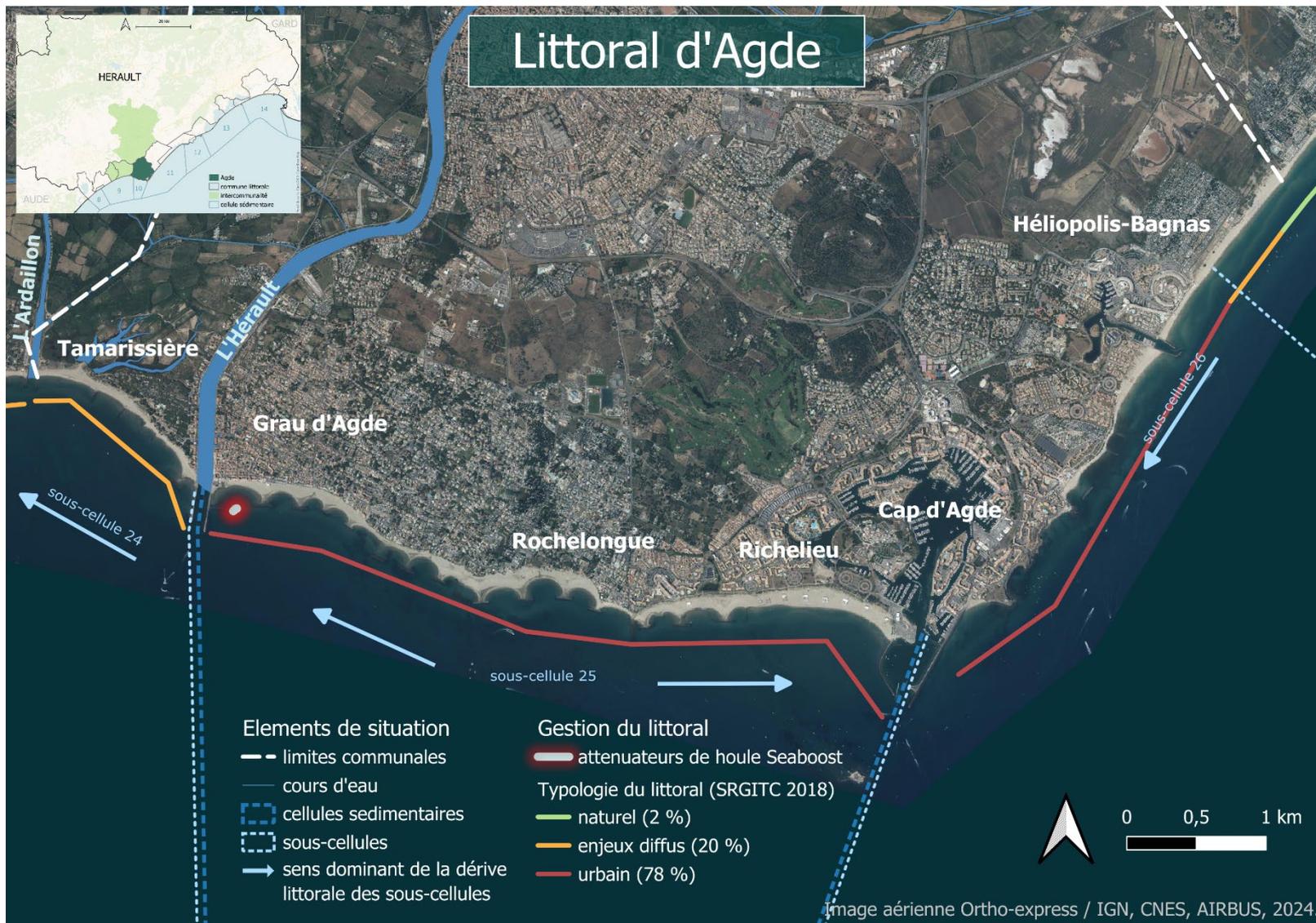
Linéaire côtier : **11 365 m**

Cellules sédimentaires 9 « Orb - Hérault », 10 « Hérault – Digue Richelieu » et 11 « Digue Richelieu – Lazaret » (découpage de la MIAL de 2003)

Sous-cellule sédimentaire 24, 25 et 26 (découpage de Brunel de 2013)

Type d'espaces littoraux : 78 % urbain, 20 % avec enjeux diffus et 2 % naturel (découpage de la Stratégie Régionale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SRGITC) de 2018)

Situation générale



Analyse morphodynamique du littoral de la commune

Le littoral d'Agde comprend un cap rocheux et 14 km de côtes sableuses fixées artificiellement. La dynamique sédimentaire est donc largement dictée par les épis, brise-lames et digues portuaires.

Le principal apport sableux vient du fleuve Hérault, mais sa contribution semble aujourd'hui négligeable (blocage des sédiments par les seuils). Les transports longitudinaux de sable le long du littoral d'Agde se font d'est en ouest entre Rochelongue et le grau d'Agde (embouchure de l'Hérault), et d'ouest en est de la plage de Rochelongue à la digue Richelieu du cap d'Agde.

Grandes tendances sédimentaires

Les cellules sédimentaires sont « des portions de côte à l'intérieur desquelles les circulations sédimentaires, contrôlées par la dérive littorale (courant d'intensité variable en fonction de l'énergie des vagues, capable de déplacer les sédiments le long de la plage) ont un fonctionnement autonome par rapport aux portions voisines » (BRGM, 2015).

Le littoral d'Agde a la particularité d'être couvert par trois cellules au comportement différent.

Cellule 24 « Vias – Hérault »

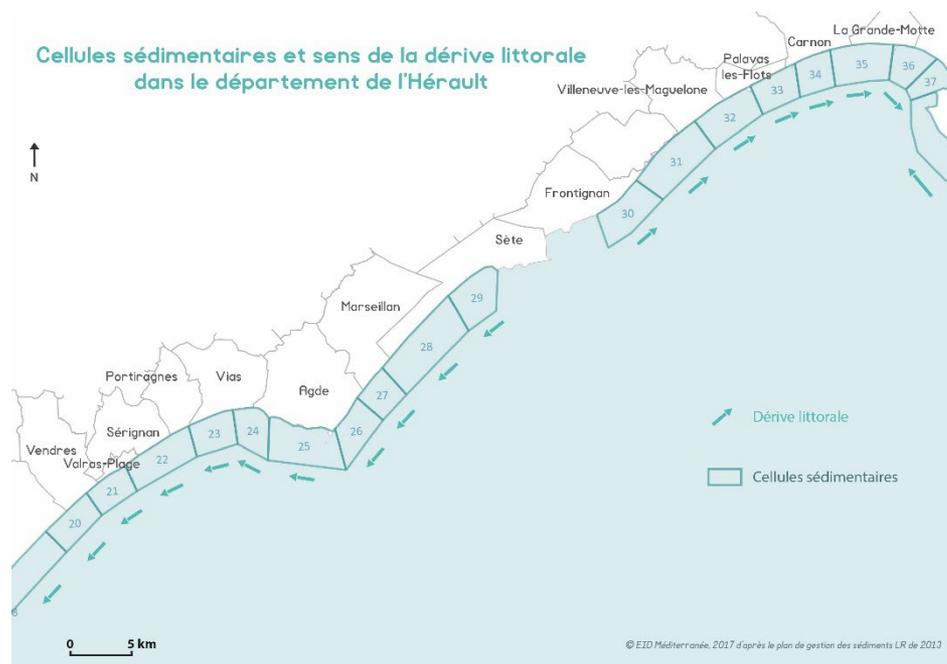
Le trait de côte de l'ensemble de cette cellule est en recul depuis 1895 malgré une petite phase d'avancée entre 1977 et 2000. Actuellement le trait de côte de cette cellule est en recul avec $-41\ 000\ \text{m}^3/\text{an}$ (entre 0 et $-8\ \text{m}$).

Cellule 25 « Hérault – Cap d'Agde »

La cellule était en gain jusque 1984. À partir de cette date, elle connaît une forte érosion de $-51\ 000\ \text{m}^3/\text{an}$ (entre 0 et $-8\ \text{m}$).

Cellule 26 « Cap d'Agde – Port Ambonne »

La cellule était, elle aussi, en gain jusqu'en 1984. À partir de cette date, elle connaît une érosion de l'ordre de $-12\ 000\ \text{m}^3/\text{an}$ entre (0 et $-8\ \text{m}$).



Des données morphologiques récentes

Depuis les années 2000, l'EID Méditerranée réalise des levés de terrain au GPS pour le compte du Département de l'Hérault dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental de l'Hérault.

En 2020, le suivi de l'ouest Hérault a été lancé pour le compte du département. À Agde, cela s'est traduit par le levé de MNT : l'embouchure de l'Ardaillon (topo-bathymétrie), la plage du grau et des brèches dunaires du Clot de Vias (topographie) sur le secteur de la Tamarissière et de nombreux profils sur la commune : 2 sur la plage de la Tamarissière, 4 entre l'embouchure de l'Hérault et le cap d'Agde et 4 à l'est du cap (jusqu'à la zone naturelle du Bagnas).

En 2021, cela représente sept profils topo-bathymétriques. Deux profils sont également levés sur la plage de la Tamarissière pour le suivi des tempêtes.

En 2022, le suivi de l'ouest Hérault s'est poursuivi avec comme en 2021, un profil sur la plage de la Tamarissière, quatre entre l'embouchure de l'Hérault et le cap d'Agde et deux entre le cap d'Agde et la limite communale de Marseillan. Deux profils topo-bathymétriques ont également été réalisés sur la plage de la Tamarissière pour le suivi tempêtes, dans le cadre de la convention avec le CD34, et sont inclus dans le suivi de l'ouest Hérault.

En 2024, un MNT topo-bathymétrique a été effectué pour le compte de la société Seaboost dont les modules atténuateurs de houle ont été installés en mai 2022 sur la plage immergée du Grau d'Agde et qui réalise des suivis pour le compte de la CAHM.



Principaux évènements météo-marins 2024 sur le département de l'Hérault

Sur l'année 2024, à l'échelle du littoral héraultais, on comptabilise trois coups de mer (deux printaniers et un automnal) et deux tempêtes de printemps. Les hauteurs significatives (la moyenne des hauteurs mesurées entre crête et creux du tiers des plus fortes vagues) de ces événements ont variés entre 3 et 4,6 m. Globalement c'est principalement la tempête de fin mars qui a eu des impacts sur la morphologie du littoral de toute le département.

On différencie un coup de mer par sa hauteur significative entre 3 et 4 m d'une tempête dont la hauteur significative dépasse les 4 m avec une durée équivalente ou supérieure à 24h. En général, une tempête aura plus d'impact qu'un coup de mer sur la morphologie littorale mais ce n'est pas systématique tout comme le fait qu'un évènement météo-marin provoque plus généralement de l'érosion mais peut également apporter du sable sur la côte.

Le Département de l'Hérault et le pôle littoral de l'EID Méditerranée participent également au réseau tempête mené par le BRGM dont les données [sont accessibles ici](#).

Evènement	Date	Hauteur Significative mesurée (bouée de Sète)	Secteur touché
Coup de mer	03/03/2024	3 m	Peu d'impact
Tempête Monica	10/03/2024	4,3 m	Peu d'impact
Tempête	26/03/2024	4,6 m	Tout le département
Coup de mer	27/04/2024	3,3 m	Plutôt l'est
Coup de mer	09/10/2024	3,2 m	Peu d'impact

Suivi photographique

Sur Agde, cinq points photos sont établis et font l'objet d'un suivi.

Rappel : en 2020, le suivi photographique a évolué, certains points stables ont été retirés et certains ont été ajoutés sur des secteurs plus intéressants en termes de dynamique.



Sur le littoral départemental, 45 points photographiques sont suivis chaque année avec une méthodologie : les points de suivis sont fixes, avec des repères cadrant les photos. Ils sont présentés dans le document « **Suivi photographique du littoral de l'Hérault** ».

Chaque année, 4 campagnes photos sont réalisées (état début d'année en janvier, état sortie d'hiver en mars, état avant été en juin, et état après été une fois que les paillettes sont démontées (octobre). Une campagne peut être ajoutée en cas d'évènement météo marin important et si les conditions le permettent (dans ce cas, tous les points photos ne sont pas forcément effectués).

Dans ce document, ne sont présentées que les photos les plus parlantes et l'ensemble des photos est disponible au niveau de la base de données départementale.

Cette année les campagnes photos ont été réalisées les :

- 8 janvier 2024
- 9 février 2024 (suivi partiel tempête)
- 28 mars 2024
- 6 juin 2024
- 21 octobre 2024

Point 1



La plage du Clot de Vias (depuis la digue du grau de l'Ardailon) montre une largeur relativement stable d'une année sur l'autre avec certaines années, et en fonction de la période, des dépôts de bois flotté provenant de l'Hérault, comme en mars 2022 et 2024. Plusieurs tempêtes et coups de mers se sont succédés ce printemps comme on peut le voir avec le niveau de la mer sur le dernier cliché.

Point 1 bis Est



Ce point récent permet de suivre la plage de la Tamarissière, en direction de l'est, vers l'embouchure de l'Hérault. La largeur de plage semble relativement stable pour le moment. En termes de végétation on observe un taux de recouvrement qui semble plus important à la limite du haut de plage/dune embryonnaire en octobre 2021 par rapport au mois de septembre 2020, ce qui est positif, bien qu'il ne semble pas y avoir de progression par la suite. On remarque bien la dynamique sédimentaire sur le cliché de mars 2024 durant un coup de mer ; sur le secteur à l'ouest des épis, la plage n'a d'ailleurs pas retrouvé sa largeur habituelle pour la saison estivale.

Point 1 bis Ouest



Ce point récent permet de suivre la plage du Clot de Vias vers l'ouest, en direction du chenal de l'Ardaillon.
Pas d'évolution significative pour le moment. On note la dynamique sableuse éolienne et l'érosion visible lors de la tempête sur le cliché de mars 2024.

Point 3



La plage du Grau d'Agde connaît des épisodes de submersion fréquents lors des coups de mer. Elle peut même disparaître complètement au niveau des enrochements de haut de plage. En octobre 2022, la plage est plus large que les années précédentes à la même période, probablement grâce au rechargement en sable réalisé en janvier de la même année ; la situation semble s'être maintenue jusqu'en 2023.

A noter que depuis mai 2022, des modules atténuateurs de houles ont été installés sous l'eau par la société Seaboost pour la CAHM afin de casser les vagues et favoriser l'engraissement des petits fonds

Point 4



Ce point photographique permet d'observer la plage de Rochelongue, depuis la pointe du même nom ; on ne note pas d'évolution significative depuis le début du suivi. Lors de l'hiver 2021/2022, des ganivelles ont été installées en haut de plage afin de mettre en défens la dune et de délimiter les accès plage. Des palmiers ont été plantés sur cet accès plage au printemps 2022 et de la végétation s'est développée sur un amas de sable formé très certainement lors des précédents travaux.

Evènements marquants sur le littoral communal depuis le début des suivis

- Lors d'événements tempêteux, les plages de la Tamarissière et du Grau d'Agde sont submergées, surtout près de l'embouchure de l'Hérault. La tempête de 2003 accentue l'érosion déjà problématique depuis plusieurs années et la décision est prise d'installer un nouveau brise-lames sur chacune des plages.
- Des travaux sont réalisés en 2005 mais l'érosion n'étant pas atténuée, deux autres brise-lames sont construits sur la plage du Grau d'Agde en 2013. A cette période un poste de secours devant le parking contre la digue de l'Hérault est détruit et remplacé par une table d'orientation, le mur entourant le parking est renforcé.
- Un rechargement conséquent de 30 000 m³ est effectué en 2013 (sable dragué à l'embouchure de l'Hérault) mais l'érosion continuant, des déplacements de sable ponctuels sont réalisés presque chaque année depuis la plage de Rochelongue, où une accumulation de sable se produit derrière les brise-lames. Malgré les travaux, l'érosion est toujours présente sur ce secteur où le parking de la table d'orientation et son mur représentent un point dur qui réfléchit les vagues lors des tempêtes, accentuant le problème.
- Les derniers brise-lames n'ayant pas résolu le problème et les tempêtes de 2018 provoquant de nouveaux dégâts, un dispositif atténuateur de houle (projet Pégase) a été installé en 2022. Les 40 modules en béton biogène et bois visent à reproduire les conditions d'une mangrove en cassant la houle et favorisant l'engraissement des petits fonds marins. Si la phase de suivi en cours est concluante d'autres modules seront positionnés.

Ces données ont fait l'objet d'un travail de synthèse en 2024, disponible sur le site de l'Observatoire Départemental Climatologie Environnement Eau Littoral (<https://odee.herault.fr/>)

Suivi de plages

Sur la plage du Clot de Vias, la laisse de mer, triée après le nettoyage d'une partie de la plage, est redéposée au niveau de l'ancien grau (celui-ci ne s'ouvre plus depuis plusieurs années et le secteur s'apparente plutôt à une brèche) et les produits de nettoyage de plage positionnés en plusieurs tas favorise un piégeage sableux comme on peut le voir sur les photographies ci-contre.



Suivi d'ouvrages

Sur la plage de la Tamarissière , les ganivelles délimitant les accès depuis le parking et protégeant les dunes sont saturées et il est facilement possible de les enjamber et ainsi piétiner le cordon dunaire (photo ci-dessous). En période estivale, plusieurs usagers y sont d'ailleurs installés, ajoutant un impact néfaste sur la flore et la faune.

En crête de dune certaines ganivelles sont déchaussées, y compris les piquets comme sur la photo à droite. Le creusement des accès par le piétinement et le manque d'apport sableux naturel y sont en cause. Bien que quelques réparations aient été effectuées ponctuellement côté parking comme on peut le voir sur la photo en bas à droite, un diagnostic de l'ensemble du cordon dunaire serait favorable pour maintenir la protection de la seule plage naturelle de la commune.



Sur la plage de la Tamarissière (au niveau de la digue de l'Hérault), les casiers de ganivelles installés en haut de plage en 2022 remplissent leur rôle de piège à sable pour limiter l'ensablement du parking voisin.



Travaux

 **Cap d'Agde**
il y a environ 6 mois 

INFO SÉCURISATION DE LA FALAISE DE LA PLAGE DE LA GRANDE CONQUE CAP D'AGDE
03/07/2024
Bonjour
Les travaux de sécurisation de la falaise de la plage de la Grande Conque sont en cours.
L'accès à la plage sera à nouveau possible dès la fin de cette semaine....
[Voir plus](#)



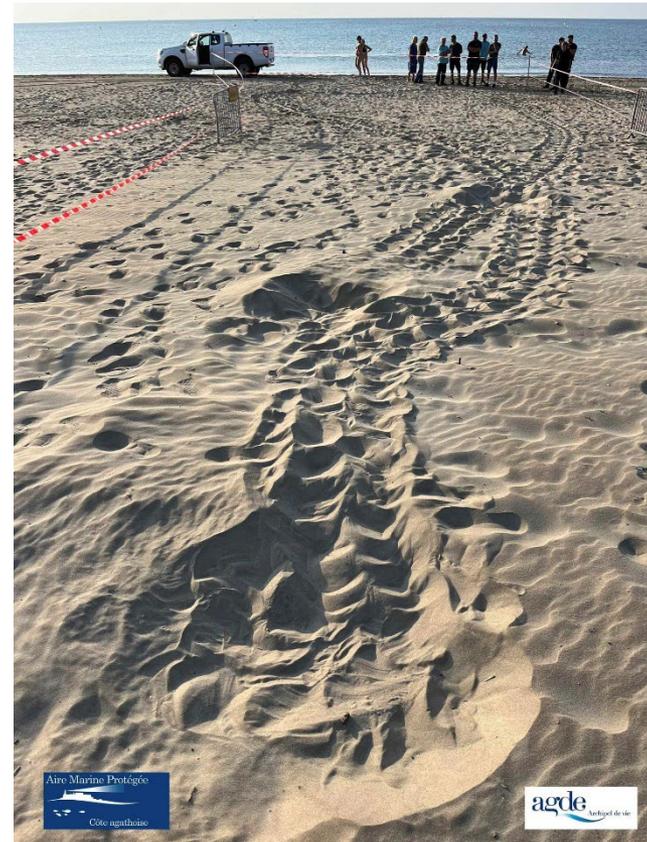
Opération de sécurisation de la plage de la Grande Conque (secteur Cap d'Agde) pour enlever les rochers dangereux menaçant éboulement :

Après plusieurs semaines de fermeture dès le mois de mai à cause d'un risque d'éboulement conséquent venant de la falaise et des travaux de sécurisation, le site de la plage de la Grande Conque au Cap d'Agde a rouvert au public courant juillet.

Source : infoccitanie.fr

Actualités diverses

La ponte d'une tortue caouanne a été identifiée dans la nuit du 1^{er} au 2 août sur la plage de la Roquille. Le nid a été protégé et des capteurs de température ont été installés sur le site afin de surveiller les conditions environnementales. L'éclosion attendue pour fin septembre n'a pas eu lieu, la ponte étant un peu tardive pour la saison et les conditions météo trop humides.



Au mois d'avril 2024, de nombreuses véielles se sont échouées à plusieurs reprises sur le littoral héraultais et notamment sur les plages de poche du Cap d'Agde :



Photographies page facebook ©Cap d'Agde 06.04.2024

Opération de verbalisation au Bagnas au mois de juillet 2024 :

Dans le secteur naturiste d'Héliopolis – Bagnas, une opération de verbalisation a été réalisée au mois de juillet auprès des usagers de la plage ne respectant pas le statut de la Réserve Naturelle du Bagnas (près de la limite communale avec Marseillan) interdite au public.

Source : midilibre.fr

La RNN est la propriété du Conservatoire du Littoral et elle est gérée par l'association de l'ADENA.

« Pour rappel, une réserve naturelle nationale (RNN) est une aire protégée. C'est un outil de protection à long terme d'espaces, d'espèces (végétales et animales) ou d'objets géologiques. La durée de sa protection est illimitée.

La Réserve Naturelle Nationale du Bagnas a été créée en 1983, grâce à la mobilisation des citoyens locaux qui se sont opposés au projet de construction d'un parc d'attractions au Petit Bagnas. Cette réserve naturelle de 561 hectares est gérée par l'ADENA.

Toutes les réserves naturelles se définissent par trois missions principales :

- Protéger l'intégrité du site afin de préserver la faune, la flore et les milieux naturels
- Gérer les espaces naturels pour améliorer les connaissances et analyser l'évolution des milieux naturels
- Sensibiliser tous les publics à la préservation de l'environnement »

Source : adena-bagnas.fr